

ANNONCE

Recherche praticien Chirurgien Viscéral et digestif A l'Hôpital d'Instruction des Armées Clermont-Tonnerre (BREST)

L'Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Brest recrute un chirurgien viscéral et digestif au sein de son service de chirurgie viscérale et digestive



L'HIA est situé au centre-ville de Brest, ville en bord de littoral desservie par une ligne TGV, dans une région offrant une grande qualité de vie et un accueil chaleureux.

Le service de chirurgie viscérale et digestive comprend actuellement 3 chirurgiens (4 à terme).

Ce service, au sein d'un pôle de chirurgie, réparti sur deux étages, comprend :

- Un service de chirurgie conventionnelle,
- Un service de chirurgie ambulatoire,
- Un service de consultations centralisées.

L'établissement comprend également un service de réanimation/USC, un service d'accueil et d'urgence, un pôle de chirurgie (viscéral, orthopédique, orl, ophtalmologie, odontologie), une polyclinique médicale (médecine interne, cardiologie, pneumologie et gastro-entérologie) un service de psychiatrie, des consultations externes de spécialités médicales et chirurgicales et un plateau d'imagerie médicale.

Les activités du service de chirurgie viscérale et digestive sont :

- Consultations externes (militaires et civils),
- Avis pour les urgences, la réanimation et les autres services de l'établissement,
- Activité chirurgicale, qui se porte sur la majeure partie de la panoplie de la spécialité. Le service possède par ailleurs l'agrément pour la pratique de la chirurgie cancérologique,
- RCP d'oncologie viscérale avec le CHRU,

- Astreintes et gardes au sein de l'établissement.

Une prise de poste à prévoir vers le 4^{ème} trimestre 2020 ou le 1^{er} trimestre 2021.

Les modalités de recrutement proposées par l'HIA Clermont-Tonnerre :

- **Soit un contrat à durée déterminée** : contrat civil pour une durée maximale de 6 ans. Le niveau de rémunération dépend des qualifications et de l'expérience du candidat.
- **Soit un contrat d'officier commissionné** : contrat militaire sous statut militaire avec grade d'officier pour servir dans le corps des Médecins des armées. Le grade de recrutement dépend de l'âge du candidat et de son niveau de qualification. La rémunération de départ correspond à l'indice de grade détenu au recrutement. Le contrat initial ne peut excéder 6 ans, mais peut être renouvelé dans la limite maximale de 17 ans de services. A chaque renouvellement de contrat, l'officier commissionné se voit attribuer un nouveau grade et échelon. Période probatoire de 6 mois. L'officier commissionné peut se porter volontaire pour servir en Opérations extérieures.

Le Bureau des ressources humaines se tient à la disposition des candidats afin de préciser les modalités adaptées à chaque situation.

C O N T A C T S E T C A N D I D A T U R E S :

Contacts :

Mme Frédérique Aronica, directrice des coopérations territoriales

Mail : frederique.aronica.ext@intradef.gouv.fr

Tel : 02 98 43 72 47

Mme le Médecin chef adjoint Barbara Aupy,

Mail : barbara.aupy@intradef.gouv.fr

Tel : 02 98 43 72 81

Mme le Commissaire des armées de 1^{ère} classe Solène Neveu, Cheffe du département des ressources humaines,

Mail : solene.neveu@intradef.gouv.fr